Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN

Plan Local d'Urbanisme de Séné

Pièce 3 : Réglement
Réglement graphique

PLANCHE
INFRACOMMUNALE N°1

Vu pour être annexé à la délibération du 05/12/2024
Pour la Commune,
Madame La Maire, Sylvie Sculo

MAIRIE DE SÉNÉ 56860 MORBIHAN

0 50 100 m
1:2 000

Planen Urbanisme de projet · HARDY environnement · ATELIER FAYE Projets Urbains · cédégis Dessiner son territoire

LEGENDE

ZONES DU PLU
▭ Limite de zone

SECTEURS DE PROJET ET MOBILITES
★ Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 du CU)
▨ Emplacement réservé (L151-41 CU)
▨ Périmètre soumis à Orientations d'aménagement et de programmation (L151-7 CU)
▥ Linéaire commercial à préserver (R151-37 CU)
▭ Périmètre de diversité commerciale (R151-37 CU)
35m Marge de recul des constructions par rapport aux voies

PRESCRIPTIONS LIEES AU LITTORAL
— Marge de recul définie par rapport au front de mer (L151-19 CU)
┼┼ Limite des Espaces proches du rivage
— Limite haute de la bande littorale des 100m depuis la limite Terre-Mer (donnée à titre indicatif hors zone U)

PAYSAGE ET ELEMENTS DE LA TVB A PRESERVER
● Mare (L151-23 CU)
■ Cours d'eau (L151-23 CU)
▨ Zone humide identifiée selon l'arrêté du 1er octobre 2009 sur les zones AU
▭ Zone humide validée par la Commission Locale de l'Eau (source : GMVA)
······ Haie à protéger pour son intérêt écologique (L151-23 CU)
+ + + Haie à protéger pour son intérêt paysager (L151-19 CU)
▨ Espace vert commun (L151-19 CU)
▨ Espaces boisés classés (L113-1 CU)
▭ Zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

PATRIMOINE BÂTI A PRESERVER
◆ Monument historique classé
◆ Monument historique inscrit
— · Cône de vue
▥ Secteur bâti avec prescriptions paysagères (L151-19 CU)
⬚ Secteur d'intérêt patrimonial englobant le bâti (L151-19 CU)
◩ Patrimoine mégalithique (L151-19 CU)
▭ Zone archéologique de saisine du préfet de région

RISQUES
▦ Secteur concerné par un aléa submersion marine (source : Porter à Connaissance du Préfet 2011)
■ Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage bleu
■ Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage rouge
■ Canalisations de transport de gaz, et produits chimiques - I3

INFORMATIONS
☆ Construction récemment autorisée
⬚ Périmètre sanitaire agricole (source : CA56)
▭ Limite parcellaire
■ Bâti dur
■ Bâti léger
▭ Limite communale

Ubb
Uba
Uba
Na
Ubd
Uaa
Uia1
Na
Na
Vannes
Uia1
Ubl
Uba
Na
Uba
Ubb
Nds
1AUb
Na
1AUb
Uba
Ubj
A
Nla
Ab
Aa
Na
Nds
Nla
Theix-Noyalo

Liste des emplacements réservés

Numéro	Bénéficiaire	Surface	Destination
1	Commune de Séné	1 387 m²	Création d'un cheminement naturel exclusivement piéton entre la rue du Verger et la rue des colverts ni bitumé, ni cimenté
2	Commune de Séné	610 m²	Élargissement de la route de Nantes pour la mise en place d'un secteur de déplacements actifs (piétons et cycles) sécurisé
3	Commune de Séné	1 294 m²	Création de parkings visiteurs en entrée Est de la ZAC Cœur de Poulfanc - rue du Versa
4	Commune de Séné	524 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et la rue du Poulfanc
5	Commune de Séné	1 018 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
6	Commune de Séné	246 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
7	**Commune de Séné**	**678 m²**	**Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)**
8	Commune de Séné	1 288 m²	Création d'un cheminement naturel exclusement piéton entre la rue du Bois de Lisa et l'avenue des spatules ni bitumé ni cimenté
9	Commune de Séné	186 m²	Création d'une liaison exclusivement piétonne rue Henri Dunant
10	**Commune de Séné**	**4 001 m²**	**Aménagement de jardins familiaux en lien avec l'urbanisation du secteur de Bezidel**
11	**Commune de Séné**	**284 m²**	**Elargissement de la route de la Croix Neuve pour la création d'une piste cyclable sécurisée**
12	**Commune de Séné**	**81 m²**	**Liaison active (piétons-cycles) piéton / Cycle à Kergrippe (zac kergrippe III)**
13	Commune de Séné	510 m²	Aménagement d'espaces publics pour le traitement de l'entrée de bourg / route de l'Hippodrome + mise en place d'un relai informations services
14	Commune de Séné	874 m²	Liaison structurante entre la rue des genets et la rue de Cantizac
15	Commune de Séné	1 474 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs - bourg (parc de Cantizac)
16	Commune de Séné	331 m²	Restructuration et aménagement d'espaces urbains en cœur de bourg - entre ruelle du Recteur et place de la Mairie
17	Commune de Séné	455 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs (sud-ouest théatre de verdure)
18	**Commune de Séné**	**2 002 m²**	**Aire naturelle de stationnement (route de Moustérian / secteur du Purgatoire)**
19	**Commune de Séné**	**740 m²**	**Création d'un cheminement actif (piétons-cycles) du bourg vers Montsarrac**
20	Conservatoire du littoral	3 206 m²	Mise en valeur d'un site naturel : anse de Mancel
21	Commune de Séné	737 m²	Aménagement d'une aire de stationnement à Montsarrac / Passage de Saint Armel
22	Commune de Séné	1 000 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement à Cadouarn
23	Commune de Séné	158 m²	Aménagement de l'accès routier à l'ER 22
24	Commune de Séné	14 m²	Accès pour piétons au chemin côtier à Cadouarn
27	Commune de Séné	3 906 m²	Réaffectation aux activités ostréicoles (bassins, secteur de stockage, etc…)
29	Commune de Séné	1 255 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement route du Badel
30	**Commune de Séné**	**406 m²**	**Liaison piétonne entre la route de Bellevue et la côte à hauteur de la chapelle de Bellevue**
31	**Commune de Séné**	**1 602 m²**	**Création d'une aire naturelle de stationnement à Port Anna**
32	Commune de Séné	10 740 m²	Aire naturelle de détente et de découverte de la pointe de Port Anna

Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN

Plan Local d'Urbanisme de Séné

Pièce 3 : Réglement
Réglement graphique

PLANCHE INFRACOMMUNALE N°2

Vu pour être annexé à la délibération du 05/12/2024
Pour la Commune,
Madame La Maire, Sylvie Sculo

0 50 100 m
1:2 000

Planen Urbanisme de projet
HARDY environnement
ATELIER FAYE Projets Urbains
cédégis Dessiner son territoire

LEGENDE

ZONES DU PLU
- ▭ Limite de zone

SECTEURS DE PROJET ET MOBILITES
- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 du CU)
- ▨ Emplacement réservé (L151-41 CU)
- ▨ Périmètre soumis à Orientations d'aménagement et de programmation (L151-7 CU)
- ▥ Linéaire commercial à préserver (R151-37 CU)
- ▭ Périmètre de diversité commerciale (R151-37 CU)
- 35m Marge de recul des constructions par rapport aux voies

PRESCRIPTIONS LIEES AU LITTORAL
- — Marge de recul définie par rapport au front de mer (L151-19 CU)
- ┼┼ Limite des Espaces proches du rivage
- — Limite haute de la bande littorale des 100m depuis la limite Terre-Mer (donnée à titre indicatif hors zone U)

PAYSAGE ET ELEMENTS DE LA TVB A PRESERVER
- ● Mare (L151-23 CU)
- 🟦 Cours d'eau (L151-23 CU)
- ▨ Zone humide identifiée selon l'arrêté du 1er octobre 2009 sur les zones AU
- ▨ Zone humide validée par la Commission Locale de l'Eau (source : GMVA)
- ······ Haie à protéger pour son intérêt écologique (L151-23 CU)
- + + + Haie à protéger pour son intérêt paysager (L151-19 CU)
- ▨ Espace vert commun (L151-19 CU)
- ▨ Espaces boisés classés (L113-1 CU)
- 🟩 Zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

PATRIMOINE BÂTI A PRESERVER
- ◆ Monument historique classé
- ◆ Monument historique inscrit
- — Cône de vue
- ▥ Secteur bâti avec prescriptions paysagères (L151-19 CU)
- ⬚ Secteur d'intérêt patrimonial englobant le bâti (L151-19 CU)
- ◪ Patrimoine mégalithique (L151-19 CU)
- ▭ Zone archéologique de saisine du préfet de région

RISQUES
- ▦ Secteur concerné par un aléa submersion marine (source : Porter à Connaissance du Préfet 2011)
- 🟦 Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage bleu
- 🟥 Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage rouge
- 🟪 Canalisations de transport de gaz, et produits chimiques - I3

INFORMATIONS
- ☆ Construction récemment autorisée
- ⬚ Périmètre sanitaire agricole (source : CA56)
- ▭ Limite parcellaire
- ■ Bâti dur
- ■ Bâti léger
- ▭ Limite communale

Nla
Na
Nzh
Nlh
Na
A
Nzh
Na
Na
Ab
Aa
Na
Nzh
Ab
A
Nds
Nds
Nds
Ab
Nzh
Vannes
Ubc
Urs
Na
Theix-Noyalo
Ab
Aa
Ab
Nhd
Uab
Aa
Nds
Aa
Nlj
Nds
Urs
Ab
Nlc
Ubc
Na
Na
Nds
Na
Aa
Ab
Aa
Ab
Uia2

Liste des emplacements réservés

Numéro	Bénéficiaire	Surface	Destination
1	Commune de Séné	1 387 m²	Création d'un cheminement naturel exclusivement piéton entre la rue du Verger et la rue des colverts ni bitumé, ni cimenté
2	Commune de Séné	610 m²	Élargissement de la route de Nantes pour la mise en place d'un secteur de déplacements actifs (piétons et cycles) sécurisé
3	Commune de Séné	1 294 m²	Création de parkings visiteurs en entrée Est de la ZAC Cœur de Poulfanc - rue du Versa
4	Commune de Séné	524 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et la rue du Poulfanc
5	Commune de Séné	1 018 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
6	Commune de Séné	246 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
7	**Commune de Séné**	**678 m²**	**Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)**
8	Commune de Séné	1 288 m²	Création d'un cheminement naturel exclusement piéton entre la rue du Bois de Lisa et l'avenue des spatules ni bitumé ni cimenté
9	Commune de Séné	186 m²	Création d'une liaison exclusivement piétonne rue Henri Dunant
10	**Commune de Séné**	**4 001 m²**	**Aménagement de jardins familiaux en lien avec l'urbanisation du secteur de Bezidel**
11	**Commune de Séné**	**284 m²**	**Elargissement de la route de la Croix Neuve pour la création d'une piste cyclable sécurisée**
12	**Commune de Séné**	**81 m²**	**Liaison active (piétons-cycles) piéton / Cycle à Kergrippe (zac kergrippe III)**
13	Commune de Séné	510 m²	Aménagement d'espaces publics pour le traitement de l'entrée de bourg / route de l'Hippodrome + mise en place d'un relai informations services
14	Commune de Séné	874 m²	Liaison structurante entre la rue des genets et la rue de Cantizac
15	Commune de Séné	1 474 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs - bourg (parc de Cantizac)
16	Commune de Séné	331 m²	Restructuration et aménagement d'espaces urbains en cœur de bourg - entre ruelle du Recteur et place de la Mairie
17	Commune de Séné	455 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs (sud-ouest théatre de verdure)
18	**Commune de Séné**	**2 002 m²**	**Aire naturelle de stationnement (route de Moustérian / secteur du Purgatoire)**
19	**Commune de Séné**	**740 m²**	**Création d'un cheminement actif (piétons-cycles) du bourg vers Montsarrac**
20	Conservatoire du littoral	3 206 m²	Mise en valeur d'un site naturel : anse de Mancel
21	Commune de Séné	737 m²	Aménagement d'une aire de stationnement à Montsarrac / Passage de Saint Armel
22	Commune de Séné	1 000 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement à Cadouarn
23	Commune de Séné	158 m²	Aménagement de l'accès routier à l'ER 22
24	Commune de Séné	14 m²	Accès pour piétons au chemin côtier à Cadouarn
27	Commune de Séné	3 906 m²	Réaffectation aux activités ostréicoles (bassins, secteur de stockage, etc…)
29	Commune de Séné	1 255 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement route du Badel
30	**Commune de Séné**	**406 m²**	**Liaison piétonne entre la route de Bellevue et la côte à hauteur de la chapelle de Bellevue**
31	**Commune de Séné**	**1 602 m²**	**Création d'une aire naturelle de stationnement à Port Anna**
32	Commune de Séné	10 740 m²	Aire naturelle de détente et de découverte de la pointe de Port Anna

Plan Local d'Urbanisme de Séné

Pièce 3 : Réglement
Réglement graphique

PLANCHE
INFRACOMMUNALE N°3

Vu pour être annexé à la délibération du 05/12/2024
Pour la Commune,
Madame La Maire, Sylvie Sculo

MAIRIE DE SÉNÉ 56860 MORBIHAN

0 50 100 m
1:2 000

Planen Urbanisme de projet — HARDY environnement — ATELIER FAYE Projets Urbains — cédégis Dessiner son territoire

LEGENDE

ZONES DU PLU
- ▭ Limite de zone

SECTEURS DE PROJET ET MOBILITES
- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 du CU)
- ▨ Emplacement réservé (L151-41 CU)
- ▨ Périmètre soumis à Orientations d'aménagement et de programmation (L151-7 CU)
- ▥ Linéaire commercial à préserver (R151-37 CU)
- ▭ Périmètre de diversité commerciale (R151-37 CU)
- 35m Marge de recul des constructions par rapport aux voies

PRESCRIPTIONS LIEES AU LITTORAL
- — Marge de recul définie par rapport au front de mer (L151-19 CU)
- +++ Limite des Espaces proches du rivage
- — Limite haute de la bande littorale des 100m depuis la limite Terre-Mer (donnée à titre indicatif hors zone U)

PAYSAGE ET ELEMENTS DE LA TVB A PRESERVER
- ● Mare (L151-23 CU)
- 🟦 Cours d'eau (L151-23 CU)
- ▨ Zone humide identifiée selon l'arrêté du 1er octobre 2009 sur les zones AU
- ▨ Zone humide validée par la Commission Locale de l'Eau (source : GMVA)
- …… Haie à protéger pour son intérêt écologique (L151-23 CU)
- +++ Haie à protéger pour son intérêt paysager (L151-19 CU)
- ▨ Espace vert commun (L151-19 CU)
- ▨ Espaces boisés classés (L113-1 CU)
- 🟩 Zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

PATRIMOINE BÂTI A PRESERVER
- ◆ Monument historique classé
- ◆ Monument historique inscrit
- — Cône de vue
- ▥ Secteur bâti avec prescriptions paysagères (L151-19 CU)
- ⋯ Secteur d'intérêt patrimonial englobant le bâti (L151-19 CU)
- ▨ Patrimoine mégalithique (L151-19 CU)
- ▭ Zone archéologique de saisine du préfet de région

RISQUES
- ▦ Secteur concerné par un aléa submersion marine (source : Porter à Connaissance du Préfet 2011)
- 🟦 Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage bleu
- 🟥 Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage rouge
- 🟪 Canalisations de transport de gaz, et produits chimiques - I3

INFORMATIONS
- ☆ Construction récemment autorisée
- ▭ Périmètre sanitaire agricole (source : CA56)
- ▭ Limite parcellaire
- ■ Bâti dur
- ■ Bâti léger
- ▭ Limite communale

Vannes
Uia2
Uia3
Uba
Na
1AUb
A
Nds
Uaa
Uba
Nzh
Nzh
Aa
Na
Ab
Uab
1AUb
Nds
Ubc
Na
Na
Na
Nds
Nzh
Uab
Na
Na
Ao
Ac
Nds
Nds
Nl
Nds
Nhd
Aa
Ab
Nds
Na
Na
Aa
Na
Nds
Nds
Aa
Ab
Theix-Noyalo

Liste des emplacements réservés

Numéro	Bénéficiaire	Surface	Destination
1	Commune de Séné	1 387 m²	Création d'un cheminement naturel exclusivement piéton entre la rue du Verger et la rue des colverts ni bitumé, ni cimenté
2	Commune de Séné	610 m²	Élargissement de la route de Nantes pour la mise en place d'un secteur de déplacements actifs (piétons et cycles) sécurisé
3	Commune de Séné	1 294 m²	Création de parkings visiteurs en entrée Est de la ZAC Cœur de Poulfanc - rue du Versa
4	Commune de Séné	524 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et la rue du Poulfanc
5	Commune de Séné	1 018 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
6	Commune de Séné	246 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
7	**Commune de Séné**	**678 m²**	**Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)**
8	Commune de Séné	1 288 m²	Création d'un cheminement naturel exclusement piéton entre la rue du Bois de Lisa et l'avenue des spatules ni bitumé ni cimenté
9	Commune de Séné	186 m²	Création d'une liaison exclusivement piétonne rue Henri Dunant
10	**Commune de Séné**	**4 001 m²**	**Aménagement de jardins familiaux en lien avec l'urbanisation du secteur de Bezidel**
11	**Commune de Séné**	**284 m²**	**Elargissement de la route de la Croix Neuve pour la création d'une piste cyclable sécurisée**
12	**Commune de Séné**	**81 m²**	**Liaison active (piétons-cycles) piéton / Cycle à Kergrippe (zac kergrippe III)**
13	Commune de Séné	510 m²	Aménagement d'espaces publics pour le traitement de l'entrée de bourg / route de l'Hippodrome + mise en place d'un relai informations services
14	Commune de Séné	874 m²	Liaison structurante entre la rue des genets et la rue de Cantizac
15	Commune de Séné	1 474 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs - bourg (parc de Cantizac)
16	Commune de Séné	331 m²	Restructuration et aménagement d'espaces urbains en cœur de bourg - entre ruelle du Recteur et place de la Mairie
17	Commune de Séné	455 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs (sud-ouest théatre de verdure)
18	**Commune de Séné**	**2 002 m²**	**Aire naturelle de stationnement (route de Moustérian / secteur du Purgatoire)**
19	**Commune de Séné**	**740 m²**	**Création d'un cheminement actif (piétons-cycles) du bourg vers Montsarrac**
20	Conservatoire du littoral	3 206 m²	Mise en valeur d'un site naturel : anse de Mancel
21	Commune de Séné	737 m²	Aménagement d'une aire de stationnement à Montsarrac / Passage de Saint Armel
22	Commune de Séné	1 000 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement à Cadouarn
23	Commune de Séné	158 m²	Aménagement de l'accès routier à l'ER 22
24	Commune de Séné	14 m²	Accès pour piétons au chemin côtier à Cadouarn
27	Commune de Séné	3 906 m²	Réaffectation aux activités ostréicoles (bassins, secteur de stockage, etc…)
29	Commune de Séné	1 255 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement route du Badel
30	**Commune de Séné**	**406 m²**	**Liaison piétonne entre la route de Bellevue et la côte à hauteur de la chapelle de Bellevue**
31	**Commune de Séné**	**1 602 m²**	**Création d'une aire naturelle de stationnement à Port Anna**
32	Commune de Séné	10 740 m²	Aire naturelle de détente et de découverte de la pointe de Port Anna

Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN

Plan Local d'Urbanisme de Séné

Pièce 3 : Réglement
Réglement graphique

PLANCHE INFRACOMMUNALE N°4

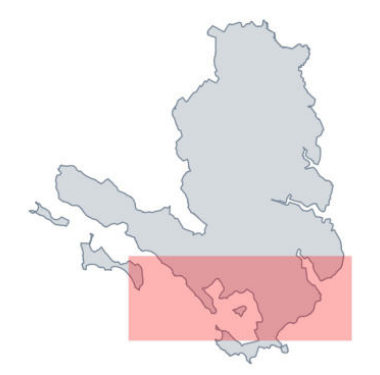

Vu pour être annexé à la délibération du 05/12/2024
Pour la Commune,
Madame La Maire, Sylvie Sculo

0 50 100 m
1:2 000

Planen Urbanisme de projet
HARDY environnement
ATELIER FAYE Projets Urbains
cédégis Dessiner son territoire

LEGENDE

ZONES DU PLU
- ▭ Limite de zone

SECTEURS DE PROJET ET MOBILITES
- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 du CU)
- ⊠ Emplacement réservé (L151-41 CU)
- ▨ Périmètre soumis à Orientations d'aménagement et de programmation (L151-7 CU)
- Linéaire commercial à préserver (R151-37 CU)
- ▭ Périmètre de diversité commerciale (R151-37 CU)
- 35m Marge de recul des constructions par rapport aux voies

PRESCRIPTIONS LIEES AU LITTORAL
- — Marge de recul définie par rapport au front de mer (L151-19 CU)
- ┼┼┼ Limite des Espaces proches du rivage
- — Limite haute de la bande littorale des 100m depuis la limite Terre-Mer (donnée à titre indicatif hors zone U)

PAYSAGE ET ELEMENTS DE LA TVB A PRESERVER
- ● Mare (L151-23 CU)
- 🟦 Cours d'eau (L151-23 CU)
- ▨ Zone humide identifiée selon l'arrêté du 1er octobre 2009 sur les zones AU
- ▭ Zone humide validée par la Commission Locale de l'Eau (source : GMVA)
- •••••• Haie à protéger pour son intérêt écologique (L151-23 CU)
- + + + Haie à protéger pour son intérêt paysager (L151-19 CU)
- ▨ Espace vert commun (L151-19 CU)
- ▨ Espaces boisés classés (L113-1 CU)
- 🟩 Zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

PATRIMOINE BÂTI A PRESERVER
- ◆ Monument historique classé
- ◆ Monument historique inscrit
- — Cône de vue
- ▥ Secteur bâti avec prescriptions paysagères (L151-19 CU)
- ⬚ Secteur d'intérêt patrimonial englobant le bâti (L151-19 CU)
- 🟥 Patrimoine mégalithique (L151-19 CU)
- ▭ Zone archéologique de saisine du préfet de région

RISQUES
- ▦ Secteur concerné par un aléa submersion marine (source : Porter à Connaissance du Préfet 2011)
- 🟦 Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage bleu
- 🟥 Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage rouge
- 🟪 Canalisations de transport de gaz, et produits chimiques - I3

INFORMATIONS
- ☆ Construction récemment autorisée
- ⬚ Périmètre sanitaire agricole (source : CA56)
- ▭ Limite parcellaire
- ■ Bâti dur
- ■ Bâti léger
- ▭ Limite communale

Nhd
Ubc
Ubc
Na
Nl
Ubc
Ubc
Uip
Uab
Nds
Urs
Nds
Aa
Nds
Nhd
Aa
Ab
Nhd
Na
Ab
Nds
Nds
Ab
Nds
Urs
Uip
Na
Nds
Nds
Aa
Na
Ubc
Na
Uab
Ubc
Ubc
Aa
Nds
Urs
Ubc
Uab
Theix-Noyalo

Liste des emplacements réservés

Numéro	Bénéficiaire	Surface	Destination
1	Commune de Séné	1 387 m²	Création d'un cheminement naturel exclusivement piéton entre la rue du Verger et la rue des colverts ni bitumé, ni cimenté
2	Commune de Séné	610 m²	Élargissement de la route de Nantes pour la mise en place d'un secteur de déplacements actifs (piétons et cycles) sécurisé
3	Commune de Séné	1 294 m²	Création de parkings visiteurs en entrée Est de la ZAC Cœur de Poulfanc - rue du Versa
4	Commune de Séné	524 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et la rue du Poulfanc
5	Commune de Séné	1 018 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
6	Commune de Séné	246 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
7	**Commune de Séné**	**678 m²**	**Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)**
8	Commune de Séné	1 288 m²	Création d'un cheminement naturel exclusement piéton entre la rue du Bois de Lisa et l'avenue des spatules ni bitumé ni cimenté
9	Commune de Séné	186 m²	Création d'une liaison exclusivement piétonne rue Henri Dunant
10	**Commune de Séné**	**4 001 m²**	**Aménagement de jardins familiaux en lien avec l'urbanisation du secteur de Bezidel**
11	**Commune de Séné**	**284 m²**	**Elargissement de la route de la Croix Neuve pour la création d'une piste cyclable sécurisée**
12	**Commune de Séné**	**81 m²**	**Liaison active (piétons-cycles) piéton / Cycle à Kergrippe (zac kergrippe III)**
13	Commune de Séné	510 m²	Aménagement d'espaces publics pour le traitement de l'entrée de bourg / route de l'Hippodrome + mise en place d'un relai informations services
14	Commune de Séné	874 m²	Liaison structurante entre la rue des genets et la rue de Cantizac
15	Commune de Séné	1 474 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs - bourg (parc de Cantizac)
16	Commune de Séné	331 m²	Restructuration et aménagement d'espaces urbains en cœur de bourg - entre ruelle du Recteur et place de la Mairie
17	Commune de Séné	455 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs (sud-ouest théatre de verdure)
18	**Commune de Séné**	**2 002 m²**	**Aire naturelle de stationnement (route de Moustérian / secteur du Purgatoire)**
19	**Commune de Séné**	**740 m²**	**Création d'un cheminement actif (piétons-cycles) du bourg vers Montsarrac**
20	Conservatoire du littoral	3 206 m²	Mise en valeur d'un site naturel : anse de Mancel
21	Commune de Séné	737 m²	Aménagement d'une aire de stationnement à Montsarrac / Passage de Saint Armel
22	Commune de Séné	1 000 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement à Cadouarn
23	Commune de Séné	158 m²	Aménagement de l'accès routier à l'ER 22
24	Commune de Séné	14 m²	Accès pour piétons au chemin côtier à Cadouarn
27	Commune de Séné	3 906 m²	Réaffectation aux activités ostréicoles (bassins, secteur de stockage, etc…)
29	Commune de Séné	1 255 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement route du Badel
30	**Commune de Séné**	**406 m²**	**Liaison piétonne entre la route de Bellevue et la côte à hauteur de la chapelle de Bellevue**
31	**Commune de Séné**	**1 602 m²**	**Création d'une aire naturelle de stationnement à Port Anna**
32	Commune de Séné	10 740 m²	Aire naturelle de détente et de découverte de la pointe de Port Anna

Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN

Plan Local d'Urbanisme de Séné

Pièce 3 : Règlement
Règlement graphique

PLANCHE INFRACOMMUNALE N°5

Vu pour être annexé à la délibération du 05/12/2024
Pour la Commune,
Madame La Maire, Sylvie Sculo

MAIRIE DE SÉNÉ 56860 MORBIHAN

0 50 100 m
1:2 000

Planen Urbanisme de projet
HARDY environnement
ATELIER FAYE Projets Urbains
cédégis Dessiner son territoire

LEGENDE

ZONES DU PLU
- ▭ Limite de zone

SECTEURS DE PROJET ET MOBILITES
- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 du CU)
- ☒ Emplacement réservé (L151-41 CU)
- ▨ Périmètre soumis à Orientations d'aménagement et de programmation (L151-7 CU)
- ▥ Linéaire commercial à préserver (R151-37 CU)
- ▭ Périmètre de diversité commerciale (R151-37 CU)
- 35m Marge de recul des constructions par rapport aux voies

PRESCRIPTIONS LIEES AU LITTORAL
- — Marge de recul définie par rapport au front de mer (L151-19 CU)
- ┼┼ Limite des Espaces proches du rivage
- — Limite haute de la bande littorale des 100m depuis la limite Terre-Mer (donnée à titre indicatif hors zone U)

PAYSAGE ET ELEMENTS DE LA TVB A PRESERVER
- ● Mare (L151-23 CU)
- ■ Cours d'eau (L151-23 CU)
- ▦ Zone humide identifiée selon l'arrêté du 1er octobre 2009 sur les zones AU
- ▭ Zone humide validée par la Commission Locale de l'Eau (source : GMVA)
- ······ Haie à protéger pour son intérêt écologique (L151-23 CU)
- + + + Haie à protéger pour son intérêt paysager (L151-19 CU)
- ▨ Espace vert commun (L151-19 CU)
- ▦ Espaces boisés classés (L113-1 CU)
- 🟩 Zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

PATRIMOINE BÂTI A PRESERVER
- ◆ Monument historique classé
- ◆ Monument historique inscrit
- — Cône de vue
- ▥ Secteur bâti avec prescriptions paysagères (L151-19 CU)
- ⬚ Secteur d'intérêt patrimonial englobant le bâti (L151-19 CU)
- ◩ Patrimoine mégalithique (L151-19 CU)
- ▭ Zone archéologique de saisine du préfet de région

RISQUES
- ▦ Secteur concerné par un aléa submersion marine (source : Porter à Connaissance du Préfet 2011)
- ■ Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage bleu
- ■ Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage rouge
- ■ Canalisations de transport de gaz, et produits chimiques - I3

INFORMATIONS
- ☆ Construction récemment autorisée
- ⬚ Périmètre sanitaire agricole (source : CA56)
- ▭ Limite parcellaire
- ■ Bâti dur
- ■ Bâti léger
- ▭ Limite communale

Nds
Urs
Nds
Uip
Na
Nds
Nds
Ab
Aa
Na
Na
Ubc
Na
Uab
Ubc
Ubc
Aa
Nds
Nds
Urs
Ubc
Uab
Urs
Urs
Nds
Nds
Na
Nds
Uip
Na
Uip
Theix-Noyalo
Saint-Armel
Le Hézo

Liste des emplacements réservés

Numéro	Bénéficiaire	Surface	Destination
1	Commune de Séné	1 387 m²	Création d'un cheminement naturel exclusivement piéton entre la rue du Verger et la rue des colverts ni bitumé, ni cimenté
2	Commune de Séné	610 m²	Élargissement de la route de Nantes pour la mise en place d'un secteur de déplacements actifs (piétons et cycles) sécurisé
3	Commune de Séné	1 294 m²	Création de parkings visiteurs en entrée Est de la ZAC Cœur de Poulfanc - rue du Versa
4	Commune de Séné	524 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et la rue du Poulfanc
5	Commune de Séné	1 018 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
6	Commune de Séné	246 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
7	**Commune de Séné**	**678 m²**	**Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)**
8	Commune de Séné	1 288 m²	Création d'un cheminement naturel exclusement piéton entre la rue du Bois de Lisa et l'avenue des spatules ni bitumé ni cimenté
9	Commune de Séné	186 m²	Création d'une liaison exclusivement piétonne rue Henri Dunant
10	**Commune de Séné**	**4 001 m²**	**Aménagement de jardins familiaux en lien avec l'urbanisation du secteur de Bezidel**
11	**Commune de Séné**	**284 m²**	**Elargissement de la route de la Croix Neuve pour la création d'une piste cyclable sécurisée**
12	**Commune de Séné**	**81 m²**	**Liaison active (piétons-cycles) piéton / Cycle à Kergrippe (zac kergrippe III)**
13	Commune de Séné	510 m²	Aménagement d'espaces publics pour le traitement de l'entrée de bourg / route de l'Hippodrome + mise en place d'un relai informations services
14	Commune de Séné	874 m²	Liaison structurante entre la rue des genets et la rue de Cantizac
15	Commune de Séné	1 474 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs - bourg (parc de Cantizac)
16	Commune de Séné	331 m²	Restructuration et aménagement d'espaces urbains en cœur de bourg - entre ruelle du Recteur et place de la Mairie
17	Commune de Séné	455 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs (sud-ouest théatre de verdure)
18	**Commune de Séné**	**2 002 m²**	**Aire naturelle de stationnement (route de Moustérian / secteur du Purgatoire)**
19	**Commune de Séné**	**740 m²**	**Création d'un cheminement actif (piétons-cycles) du bourg vers Montsarrac**
20	Conservatoire du littoral	3 206 m²	Mise en valeur d'un site naturel : anse de Mancel
21	Commune de Séné	737 m²	Aménagement d'une aire de stationnement à Montsarrac / Passage de Saint Armel
22	Commune de Séné	1 000 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement à Cadouarn
23	Commune de Séné	158 m²	Aménagement de l'accès routier à l'ER 22
24	Commune de Séné	14 m²	Accès pour piétons au chemin côtier à Cadouarn
27	Commune de Séné	3 906 m²	Réaffectation aux activités ostréicoles (bassins, secteur de stockage, etc…)
29	Commune de Séné	1 255 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement route du Badel
30	**Commune de Séné**	**406 m²**	**Liaison piétonne entre la route de Bellevue et la côte à hauteur de la chapelle de Bellevue**
31	**Commune de Séné**	**1 602 m²**	**Création d'une aire naturelle de stationnement à Port Anna**
32	Commune de Séné	10 740 m²	Aire naturelle de détente et de découverte de la pointe de Port Anna

Séné

GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN

Plan Local d'Urbanisme de Séné

Pièce 3 : Règlement
Règlement graphique

PLANCHE INFRACOMMUNALE N°6

Vu pour être annexé à la délibération du 05/12/2024
Pour la Commune,
Madame La Maire, Sylvie Sculo

0 50 100 m

1:2 000

Planen Urbanisme de projet · HARDY environnement · ATELIER FAYE Projets Urbains · cédégis Dessiner son territoire

LEGENDE

ZONES DU PLU
- ▭ Limite de zone

SECTEURS DE PROJET ET MOBILITES
- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 du CU)
- ▨ Emplacement réservé (L151-41 CU)
- ▨ Périmètre soumis à Orientations d'aménagement et de programmation (L151-7 CU)
- Linéaire commercial à préserver (R151-37 CU)
- ▭ Périmètre de diversité commerciale (R151-37 CU)
- 35m Marge de recul des constructions par rapport aux voies

PRESCRIPTIONS LIEES AU LITTORAL
- Marge de recul définie par rapport au front de mer (L151-19 CU)
- Limite des Espaces proches du rivage
- Limite haute de la bande littorale des 100m depuis la limite Terre-Mer (donnée à titre indicatif hors zone U)

PAYSAGE ET ELEMENTS DE LA TVB A PRESERVER
- ● Mare (L151-23 CU)
- 🟦 Cours d'eau (L151-23 CU)
- ▨ Zone humide identifiée selon l'arrêté du 1er octobre 2009 sur les zones AU
- ▨ Zone humide validée par la Commission Locale de l'Eau (source : GMVA)
- ······ Haie à protéger pour son intérêt écologique (L151-23 CU)
- + + + Haie à protéger pour son intérêt paysager (L151-19 CU)
- ▨ Espace vert commun (L151-19 CU)
- ▨ Espaces boisés classés (L113-1 CU)
- 🟩 Zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

PATRIMOINE BÂTI A PRESERVER
- ◆ Monument historique classé
- ◆ Monument historique inscrit
- Cône de vue
- ▥ Secteur bâti avec prescriptions paysagères (L151-19 CU)
- ⬚ Secteur d'intérêt patrimonial englobant le bâti (L151-19 CU)
- ▨ Patrimoine mégalithique (L151-19 CU)
- ▭ Zone archéologique de saisine du préfet de région

RISQUES
- ▦ Secteur concerné par un aléa submersion marine (source : Porter à Connaissance du Préfet 2011)
- 🟦 Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage bleu
- 🟥 Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage rouge
- 🟪 Canalisations de transport de gaz, et produits chimiques - I3

INFORMATIONS
- ☆ Construction récemment autorisée
- ⬚ Périmètre sanitaire agricole (source : CA56)
- ▭ Limite parcellaire
- ■ Bâti dur
- ■ Bâti léger
- ▭ Limite communale

Uip
Uip
Nds
Uip
Na
Uib
Na
Ubc
Nds
Nds
Uab
Ubc
Ubc
Nds
Ubc
Uab
Na
Nds
Ubc
Uab
Aa
Ac
Ac
Ao
Uip
Nds
Ubc
Na
Uab
Na
Ac
Na
Ao
Ac
Uip
Ao
Uab
Ubc
Na
Uab
Nds
Uab
Urs
Ubc
Na
Na
Na
Na
Ac
Ao
Vannes
Nlc
Na
Nds
Na
Uba
Na
1AUb
Nds
Uaa
Uba
Nzh
Uab
1AUb
Nzh
Nds
Uab
Na

Liste des emplacements réservés

Numéro	Bénéficiaire	Surface	Destination
1	Commune de Séné	1 387 m²	Création d'un cheminement naturel exclusivement piéton entre la rue du Verger et la rue des colverts ni bitumé, ni cimenté
2	Commune de Séné	610 m²	Élargissement de la route de Nantes pour la mise en place d'un secteur de déplacements actifs (piétons et cycles) sécurisé
3	Commune de Séné	1 294 m²	Création de parkings visiteurs en entrée Est de la ZAC Cœur de Poulfanc - rue du Versa
4	Commune de Séné	524 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et la rue du Poulfanc
5	Commune de Séné	1 018 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
6	Commune de Séné	246 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
7	**Commune de Séné**	**678 m²**	**Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)**
8	Commune de Séné	1 288 m²	Création d'un cheminement naturel exclusement piéton entre la rue du Bois de Lisa et l'avenue des spatules ni bitumé ni cimenté
9	Commune de Séné	186 m²	Création d'une liaison exclusivement piétonne rue Henri Dunant
10	**Commune de Séné**	**4 001 m²**	**Aménagement de jardins familiaux en lien avec l'urbanisation du secteur de Bezidel**
11	**Commune de Séné**	**284 m²**	**Elargissement de la route de la Croix Neuve pour la création d'une piste cyclable sécurisée**
12	**Commune de Séné**	**81 m²**	**Liaison active (piétons-cycles) piéton / Cycle à Kergrippe (zac kergrippe III)**
13	Commune de Séné	510 m²	Aménagement d'espaces publics pour le traitement de l'entrée de bourg / route de l'Hippodrome + mise en place d'un relai informations services
14	Commune de Séné	874 m²	Liaison structurante entre la rue des genets et la rue de Cantizac
15	Commune de Séné	1 474 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs - bourg (parc de Cantizac)
16	Commune de Séné	331 m²	Restructuration et aménagement d'espaces urbains en cœur de bourg - entre ruelle du Recteur et place de la Mairie
17	Commune de Séné	455 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs (sud-ouest théatre de verdure)
18	**Commune de Séné**	**2 002 m²**	**Aire naturelle de stationnement (route de Moustérian / secteur du Purgatoire)**
19	**Commune de Séné**	**740 m²**	**Création d'un cheminement actif (piétons-cycles) du bourg vers Montsarrac**
20	Conservatoire du littoral	3 206 m²	Mise en valeur d'un site naturel : anse de Mancel
21	Commune de Séné	737 m²	Aménagement d'une aire de stationnement à Montsarrac / Passage de Saint Armel
22	Commune de Séné	1 000 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement à Cadouarn
23	Commune de Séné	158 m²	Aménagement de l'accès routier à l'ER 22
24	Commune de Séné	14 m²	Accès pour piétons au chemin côtier à Cadouarn
27	Commune de Séné	3 906 m²	Réaffectation aux activités ostréicoles (bassins, secteur de stockage, etc…)
29	Commune de Séné	1 255 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement route du Badel
30	**Commune de Séné**	**406 m²**	**Liaison piétonne entre la route de Bellevue et la côte à hauteur de la chapelle de Bellevue**
31	**Commune de Séné**	**1 602 m²**	**Création d'une aire naturelle de stationnement à Port Anna**
32	Commune de Séné	10 740 m²	Aire naturelle de détente et de découverte de la pointe de Port Anna

Plan Local d'Urbanisme de Séné

Pièce 3 : Réglement
Réglement graphique

PLANCHE INFRACOMMUNALE N°7

Vu pour être annexé à la délibération du 05/12/2024
Pour la Commune,
Madame La Maire, Sylvie Sculo

0 50 100 m
1:2 000

LEGENDE

ZONES DU PLU
- ▭ Limite de zone

SECTEURS DE PROJET ET MOBILITES
- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 du CU)
- ▨ Emplacement réservé (L151-41 CU)
- ▨ Périmètre soumis à Orientations d'aménagement et de programmation (L151-7 CU)
- ▥ Linéaire commercial à préserver (R151-37 CU)
- ▭ Périmètre de diversité commerciale (R151-37 CU)
- 35m Marge de recul des constructions par rapport aux voies

PRESCRIPTIONS LIEES AU LITTORAL
- — Marge de recul définie par rapport au front de mer (L151-19 CU)
- +++ Limite des Espaces proches du rivage
- — Limite haute de la bande littorale des 100m depuis la limite Terre-Mer (donnée à titre indicatif hors zone U)

PAYSAGE ET ELEMENTS DE LA TVB A PRESERVER
- ● Mare (L151-23 CU)
- ■ Cours d'eau (L151-23 CU)
- ▩ Zone humide identifiée selon l'arrêté du 1er octobre 2009 sur les zones AU
- ▭ Zone humide validée par la Commission Locale de l'Eau (source : GMVA)
- …… Haie à protéger pour son intérêt écologique (L151-23 CU)
- +++ Haie à protéger pour son intérêt paysager (L151-19 CU)
- ▨ Espace vert commun (L151-19 CU)
- ▩ Espaces boisés classés (L113-1 CU)
- ▭ Zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

PATRIMOINE BÂTI A PRESERVER
- ◆ Monument historique classé
- ◆ Monument historique inscrit
- — Cône de vue
- ▥ Secteur bâti avec prescriptions paysagères (L151-19 CU)
- ▭ Secteur d'intérêt patrimonial englobant le bâti (L151-19 CU)
- ◩ Patrimoine mégalithique (L151-19 CU)
- ▭ Zone archéologique de saisine du préfet de région

RISQUES
- ▦ Secteur concerné par un aléa submersion marine (source : Porter à Connaissance du Préfet 2011)
- ■ Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage bleu
- ■ Plan de prévention du risque inondation bassins versants vannetais - Zonage rouge
- ■ Canalisations de transport de gaz, et produits chimiques - I3

INFORMATIONS
- ☆ Construction récemment autorisée
- ▭ Périmètre sanitaire agricole (source : CA56)
- ▭ Limite parcellaire
- ■ Bâti dur
- ■ Bâti léger
- ▭ Limite communale

Ao
Ac
Uip
Ao
Uab
Ubc
Urs
Na
Ao
Ac
Na
Na
Na
Nds
Nds
Nds
Nl
Nds
Nhd
Nds
Ubc
Ubc
Na
Nl
Ubc
Ubc
Uip
Uab
Nds
Urs
Nds
Nds
Urs
Île-d'Arz

Liste des emplacements réservés

Numéro	Bénéficiaire	Surface	Destination
1	Commune de Séné	1 387 m²	Création d'un cheminement naturel exclusivement piéton entre la rue du Verger et la rue des colverts ni bitumé, ni cimenté
2	Commune de Séné	610 m²	Élargissement de la route de Nantes pour la mise en place d'un secteur de déplacements actifs (piétons et cycles) sécurisé
3	Commune de Séné	1 294 m²	Création de parkings visiteurs en entrée Est de la ZAC Cœur de Poulfanc - rue du Versa
4	Commune de Séné	524 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et la rue du Poulfanc
5	Commune de Séné	1 018 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
6	Commune de Séné	246 m²	Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)
7	**Commune de Séné**	**678 m²**	**Elargissement de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)**
8	Commune de Séné	1 288 m²	Création d'un cheminement naturel exclusement piéton entre la rue du Bois de Lisa et l'avenue des spatules ni bitumé ni cimenté
9	Commune de Séné	186 m²	Création d'une liaison exclusivement piétonne rue Henri Dunant
10	**Commune de Séné**	**4 001 m²**	**Aménagement de jardins familiaux en lien avec l'urbanisation du secteur de Bezidel**
11	**Commune de Séné**	**284 m²**	**Elargissement de la route de la Croix Neuve pour la création d'une piste cyclable sécurisée**
12	**Commune de Séné**	**81 m²**	**Liaison active (piétons-cycles) piéton / Cycle à Kergrippe (zac kergrippe III)**
13	Commune de Séné	510 m²	Aménagement d'espaces publics pour le traitement de l'entrée de bourg / route de l'Hippodrome + mise en place d'un relai informations services
14	Commune de Séné	874 m²	Liaison structurante entre la rue des genets et la rue de Cantizac
15	Commune de Séné	1 474 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs - bourg (parc de Cantizac)
16	Commune de Séné	331 m²	Restructuration et aménagement d'espaces urbains en cœur de bourg - entre ruelle du Recteur et place de la Mairie
17	Commune de Séné	455 m²	Extension de l'espace public naturel de détente et de loisirs (sud-ouest théatre de verdure)
18	**Commune de Séné**	**2 002 m²**	**Aire naturelle de stationnement (route de Moustérian / secteur du Purgatoire)**
19	**Commune de Séné**	**740 m²**	**Création d'un cheminement actif (piétons-cycles) du bourg vers Montsarrac**
20	Conservatoire du littoral	3 206 m²	Mise en valeur d'un site naturel : anse de Mancel
21	Commune de Séné	737 m²	Aménagement d'une aire de stationnement à Montsarrac / Passage de Saint Armel
22	Commune de Séné	1 000 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement à Cadouarn
23	Commune de Séné	158 m²	Aménagement de l'accès routier à l'ER 22
24	Commune de Séné	14 m²	Accès pour piétons au chemin côtier à Cadouarn
27	Commune de Séné	3 906 m²	Réaffectation aux activités ostréicoles (bassins, secteur de stockage, etc…)
29	Commune de Séné	1 255 m²	Création d'une aire naturelle de stationnement route du Badel
30	**Commune de Séné**	**406 m²**	**Liaison piétonne entre la route de Bellevue et la côte à hauteur de la chapelle de Bellevue**
31	**Commune de Séné**	**1 602 m²**	**Création d'une aire naturelle de stationnement à Port Anna**
32	Commune de Séné	10 740 m²	Aire naturelle de détente et de découverte de la pointe de Port Anna